

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 21 mars 2024

Direction Education, Jeunesse et Politique de la Ville - N° 12.03.2024.27

Objet : Subventions Education 2024

Date de la convocation : 13 mars 2024

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 26

PRESENTS : M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mmes Sylvie OMONT, Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mme Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

POUVOIRS :

Madame Monique COLOMBOTTI a donné pouvoir à Madame Fabienne TELLIEZ.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Monsieur David BEAUCOUSIN.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Mélanie DELACOUR.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Fabrice BERTHOU.

Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Rosario TARSIA.

Madame Corine PALMENTIER a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MARCHE.

Madame Laëtitia LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Marc BOURREAU.

ABSENTE :

Madame DEM Clélia.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur David BEAUCOUSIN

RAPPORTEUR : David BEAUCOUSIN

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2024, M. l'Adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté, de l'Education, de la Culture et de la Jeunesse, propose au Conseil Municipal d'octroyer les subventions suivantes en soutien aux établissements scolaires de la Ville :

Coopérative scolaire Jean DE LA FONTAINE	2 179 €
Coopératives scolaires Écoles maternelles (Projets innovants)	960 €
Coopérative scolaire CAPUCINE	3 257 €
Coopérative Groupe scolaire CURIE	5 104 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Église – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Subvention Education 2024

Date de transmission de l'acte : 25/03/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 25/03/2024

Numéro de l'acte : 12-03-2024-27 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20240321-12-03-2024-27-DE

Date de décision : 21/03/2024

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Coopérative scolaire GOSCINNY	5 291 €
Collège J. BREL : Foyer	3 000 €
Collège J. BREL : piscine	Montant forfaitaire de 21 000 €
Collège J. BREL : Coopérative scolaire	1 026 €
Collège J. BREL : Coopérative scolaire – SEGPA	200 €
Collège J. BREL : Association Sportive	300 €

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés :

ACCEPTE ces propositions,

DIT que le montant des subventions ainsi attribuées est arrêté à la somme de :

- Nature 65748 – Toutes fonctions : **42 317 €** (quarante-deux mille trois cent dix-sept euros)

Pour copie conforme,
Cléon, le 21 mars 2024
Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 25/03/2024
Transmis en Préfecture le : 25/03/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

